Documents sauvegardés

Vendredi 7 février 2025 à 12 h 01

1 document

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITÉ-CATHOLIQUE-LOUVAIN-UCL et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

11 mars 2024
Le Soir
« Une autre Belgique pour affronter les défis du XXI e siècle ? »
Karel Reybrouck, Céline Romainville, Willem Sas Un cadre budgétaire solide pourrait être bienvenu,en plus d'une simplification du paysage institutionnel. L'importance d'un tel cadre est encore plus grande ... 3

EUROPRESSE
UNE SOLUTION DE CISION
Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITÉ-CATHOLIQUE-LOUVAIN-UCL et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

Documents sauvegardés

LE SOIR

© 2024 Rossel & Cie S.A. - LE SOIR Bruxelles, 2024 Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

Publi-C Certificat émis le 7 février 2025 à UNIVERSITÉ-CATHOLIQUE-LOUVAIN-UCL à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20240311-SR-d-20240310-h48z4c

Nom de la source
Le Soir
Type de source
Presse • Journaux
Périodicité
Quotidien
Couverture géographique
Nationale
Provenance
Bruxelles, Belgique

Lundi 11 mars 2024

Le Soir

• p. GENERALE12

• 1186 mots



carte blanche

« Une autre Belgique pour affronter les défis du XXI e siècle ? »

Le monde politique, en Belgique, se trouve désormais confronté à une tâche redoutable. Le changement climatique, les conflits armés et le vieillissement de la population exigent des investissements supplémentaires, alors que les finances publiques sont déjà mises sous pression. Des réformes semblent nécessaires, mais notre système institutionnel complexe est-il capable de prendre en charge les enjeux du XXI e siècle ? Si ce n'est pas le cas, comment pouvons-nous l'améliorer ? Le 11 mars, Rethinking Belgium relève le défi d'une réflexion sur les finances publiques en Belgique, aux côtés de Koen Geens et Thomas Dermine.

Karel Reybrouck, Céline Romainville, Willem Sas

Un cadre budgétaire solide pourrait être bienvenu,en plus d'une simplification du paysage institutionnel. L'importance d'un tel cadre est encore plus grande dans un scénario où l'autonomie des entités fédéréesest renforcée

Notre système fédéral semble de plus en plus empêtré dans le nœud gordien de ses origines. Les neuf ministres compétents pour la politique de santé sont devenus un cas d'école emblématique du manque d'efficacité de ce système. Mais les compétences sont également morcelées pour ce qui concerne le climat, l'environnement, le transport, l'emploi ou l'éducation ; elles sont même, à Bruxelles, parfois réduites en confettis. En période électorale, les francophones semblent provenir de Mercure et les Flamands de Saturne, à tout le moins dans les (re)-présentations dans certains réseaux (sociaux). Ceci n'incite pas les hommes et femmes politiques à collaborer par-delà la frontière linguistique. La Belgique n'arrive même plus à parler d'une seule voix sur la scène européenne, lorsqu'il s'agit de partager des objectifs climatiques ou budgétaires. Pourtant, dans une économie interconnectée, la collaboration est nécessaire. De ce tableau, on peut rapidement tirer comme conclusion que la Belgique serait une sorte de failed state en mer du Nord. Cette conclusion est-elle vraie ? Est-on condamnés à se poser cette question ?

Certes, notre taux d'endettement figure parmi les plus élevés en Europe. Mais la Belgique dispose encore d'atouts nombreux ainsi que du temps nécessaire pour entreprendre des réformes. Notre croissance et notre balance commerciale sont honorables. Si nous additionnons toutes nos dettes et tous nos actifs, à la fois ceux de tous les gouvernements

«Devons-nous fondamentalement revoir nos institutions pour parvenir à mener des politiques efficaces?», s'interrogent les signataires de la carte blanche. Photo News.
. *Photo News.*

et ceux de tous les Belges, le reste du monde nous doit près de 300 milliards d'euros (60 % de notre PIB). Avec cette position nette d'investissement, nous sommes en tête du peloton européen. Bien que notre taux d'emploi puisse certainement être amélioré, notre système fonctionne raisonnablement bien grâce à notre productivité élevée. Seuls l'Irlande, la Norvège et le Luxembourg affichent des taux de productivité plus élevés. Nous ne sommes donc pas encore au bord du gouffre, ce qui rassure les marchés financiers qui, pour l'instant, acceptent de financer notre dette.

Une coordination plus difficile

Nous écrivons « pour l'instant », car d'importants défis vont encore renforcer

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITÉ-CATHOLIQUE-LOUVAIN-UCL et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

la pression déjà exercée sur nos finances publiques par la pandémie et la crise énergétique. Notre population vieillissante, le changement climatique et les enjeux de défense nécessiteront inéluctablement des investissements importants. La question de savoir si les finances publiques belges pourront faire face à ces défis est de plus en plus souvent posée par les organisations internationales, les institutions européennes ou la Banque nationale. Elle concerne aussi d'autres Etats, alors que l'appel à des efforts budgétaires résonne à nouveau en Europe.

Mais ce qui est spécifique au cas belge, c'est que, pour avoir un budget sain, la détermination du gouvernement fédéral ne suffit pas, il faut encore pouvoir compter sur celle des Communautés et des Régions. Parce que notre fédéralisme repose sur un principe d'égalité et d'autonomie des entités fédérées, l'autorité fédérale ne peut en principe pas contraindre ces dernières à se conformer à des directives ou des objectifs qu'elle aurait fixés. Ceci rend la coordination plus difficile que dans d'autres fédérations, d'autant plus que le budget total des entités fédérées (désormais compétentes pour l'enseignement, les allocations familiales, les soins de santé, la mobilité, etc.) représente plus du double du budget fédéral et est presque aussi élevé que celui de la sécurité sociale. Les règles budgétaires européennes, qui ne connaissent qu'un chiffre correspondant à la somme de tous les budgets de toutes les entités, ne prennent pas en compte cette nuance significative. Par ailleurs, le vieillissement, grand enjeu budgétaire, concerne principalement la sécurité sociale. Dans un tel contexte, la question de savoir quelle entité peut être en déficit, et jusqu'à quel point, n'est pas évidente.

Une première étape, la réflexion sur un cadre budgétaire clair

Un cadre budgétaire solide pourrait être bienvenu, en plus d'une simplification du paysage institutionnel. L'importance d'un tel cadre est encore plus grande dans un scénario où l'autonomie des entités fédérées est renforcée. Tout comme les nouvelles règles budgétaires européennes, qui ouvrent un espace pour des investissements verts, numériques, mais aussi sociaux tels que l'éducation et la garde d'enfants, chaque entité pourrait élaborer une trajectoire budgétaire spécifique et un plan de réformes. Le cadre pourrait être complété par des spending reviews réalisées par des experts indépendants. La question demeure de savoir comment (et si) une telle trajectoire budgétaire pourrait être rendue contraignante, par exemple au moyen de sanctions, ou de mesures incitatives. On peut à ce stade observer que le régime organisé par un accord de coopération qui réserve au Conseil supérieur des finances un rôle consultatif semble, en tout cas, inopérant.

La question plus large est encore plus difficile à répondre. Le fédéralisme belge, avec sa complexité et ses compromis figés, est-il encore capable de relever les défis du XXI e siècle ? Devons-nous fondamentalement revoir nos institutions pour parvenir à mener des politiques efficaces ? Une coopération plus étroite est-elle suffisante ou avons-nous besoin de mécanismes plus puissants ? Quelles institutions imaginer pour atteindre les objectifs climatiques et budgétaires à long terme et ce, de manière efficace et coordonnée ?

Dans le prochain événement Rethinking-Belgium, nous commençons par le début, le budget. Il incarne en effet l'ADN politique d'un Etat : toutes les décisions politiques et priorités s'y retrouvent. La réflexion sur un cadre budgétaire clair est une première étape. Dans les événements ultérieurs, nous « remplirons » ce cadre en nous concentrant sur des défis tels que la transition verte, le vieillissement de la population ou la défense.

Une bonne peinture ne se fait pas en un jour ; elle est toujours le résultat de couches successives. C'est le cas du tableau belge ; il reste à en faire une œuvre réussie !

Notes sur les signataires : Karel Reybrouck est chercheur postdoctoral sur les questions de fédéralisme à l'UCLouvain, l'ULB et la KU Leuven. Céline Romainville est professeure de droit constitutionnel à l'UCLouvain. Willem Sas est professeur d'économie publique à l'Université de Stirling, chercheur associé à la KU Leuven et à l'UCLouvain.

EUROPRESSE
UNE SOLUTION DE CISION
Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITÉ-CATHOLIQUE-LOUVAIN-UCL et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.